

DEPARTEMENT  
Alpes-de-Haute-Provence

-----  
Communauté d'Agglomération  
**PROVENCE ALPES  
AGGLOMERATION**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-cinq et le huit du mois d'octobre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le deux du mois d'octobre 2025, s'est réuni au Palais des Congrès de Digne-les-Bains, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

**Année 2025  
Séance du 08 Octobre**

**N° 39**

**Objet : Demande de subventions  
pour la modernisation du  
matériel scénique du Théâtre  
Durance – Tranche 2**

**Est nommé secrétaire de séance : Georges PEREIRA**

**Etaient présents :**

ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BENOIT Gérard (à partir du rapport n° 4), BERNARDINI Patrick, BERTRAND Philippe, BONNAFOUX Jeanine, BONDIL Marc, BOYER Christian, CAZERES Benoit (à partir du rapport n°6), CHABALIER Sandrine, COCHET Brigitte, COMTE Jean-Paul (jusqu'au rapport n° 38), COSSERAT Sandrine, DE SOUZA Benoit, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean-Paul, DOMINICI Pascale, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude (du rapport n° 1 a n° 6 et du n° 39 au n° 42), FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 38), HONNORAT Michèle, KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, MOULARD Damien (jusqu'au rapport n° 23), OBELISCO Francine, PAIRE Marie-Claude, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, REINAUDO Gilbert, SAGNIEZ Simone, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEJOURNE Daniel, SERY Marie-José, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Eliane, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VANNI Nathalie, VILLARD René, VIVOS Patrick, ZANARTU-HAYER Italo

**Etaient suppléés :**

ACCIAI Bruno a donné pouvoir à GIREUD Christophe  
AILLAUD Jean-Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
COUTON Marie-Rose a donné pouvoir à MANENT Michel

**Etaient représentés :**

BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU-HAYER Italo  
BASSET Françoise a donné pouvoir à BERNARDINI Patrick  
BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à VIVOS Patrick  
BLANC Michel a donné pouvoir à GRANET-BRUNELLO Patricia  
BONZI Maryse a donné pouvoir à TRABUC Nicolas  
FIAERT Claude a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole (du rapport n° 7 au n° 36 et du n° 43 au n° 46)  
MAGAUD Marie-José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
SEVENIER Jean a donné pouvoir à COCHET Brigitte  
THIEBLEMONT Martine a donné pouvoir à KUHN Francis  
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à SANCHEZ Pierre Bernard

**Etaient excusés :**

BALIQUE François, BOGHOSSIAN Alex, BOURJAC Bruno, CHALVET Gilles, ESCLAPEZ Nathalie, FIGUIERE Marie-José, FLORES Sylvain, ISOARD Christian, JOUVES Marc, LAQUET Laura, PARIS Mireille, PELESTOR Michel, REBOUL Childéric, RISSO Gilbert, TEYSSIER Bernard, UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle,

-----

**Le quorum est atteint.**

REÇU EN PREFECTURE

le 23/10/2025

Application agréée E-legalite.com

**Monsieur FIAERT Claude, rapporteur, expose ce qui suit :**

Vu la délibération n°15 du 13 décembre 2023 du conseil d'agglomération de Provence Alpes Agglomération relative à la signature de la convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2026 du Théâtre Durance.

Vu la décision n°2024-035 publiée le 25 juillet 2024 par Provence Alpes Agglomération relative à la signature de la convention de mise à disposition de biens immobiliers et mobiliers à l'association Théâtre Durance.

Le Théâtre Durance est labélisé « Scène nationale » depuis le mois de mai 2023. Il s'agit, à l'échelle du département des Alpes-de-Haute-Provence, d'un équipement culturel de premier plan, dont la gestion incombe à Provence Alpes Agglomération au titre de sa compétence facultative « Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ».

Par délibération n°15 du 13 décembre 2023, le conseil communautaire a décidé la conclusion d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2026 avec l'Association Théâtre Durance ainsi qu'avec plusieurs partenaires publics (État, Région, Département et quatre autres EPCI voisins). L'Association Théâtre Durance a ainsi en charge la mise en œuvre du projet artistique et culturel de cet équipement pour quatre ans.

Le Théâtre Durance est un lieu de programmation pluridisciplinaire qui met à disposition des compagnies différents espaces de travail : un plateau, une scène de répétition et un studio d'enregistrement. Cet équipement a bénéficié dans le passé d'investissement en matériel en 2007 et 2008. Il a pu, grâce à un budget annuel dédié, maintenir son parc de matériel en état et le compléter suivant l'évolution des besoins et des demandes.

Plus de dix ans après ces premiers investissements, l'apparition de plusieurs évolutions techniques majeures dans les domaines de la sonorisation, de l'éclairage et de la vidéo et de nouveaux standards techniques entraînent un besoin de modernisation du matériel afin que le Théâtre Durance reste un lieu d'accueil et de diffusion d'exception. En effet, le Théâtre Durance doit aujourd'hui régulièrement louer du matériel récent auprès de différents prestataires afin de répondre aux nouvelles exigences des compagnies et des productions. Ces locations et les frais de transport qu'elles occasionnent augmentent significativement le budget de fonctionnement depuis plusieurs années. De plus, l'abandon définitif des projecteurs halogènes au profit de la technologie LED permettra de réduire les coûts énergétiques tout en répondant aux demandes des compagnies hébergées et en s'inscrivant dans les engagements de l'agglomération et du Théâtre Durance en faveur de la transition énergétique.

Une première tranche d'acquisition de matériel a été réalisée début 2023 avec le soutien financier de l'État, de la Région SUD-PACA et du Département des Alpes-de-Haute-Provence pour un montant de 157 281,72 € HT.

Une seconde tranche apparaît aujourd'hui nécessaire pour un montant estimé à 150 589,80 € HT et concernerait les équipements suivants :

Lumières :	43 870,00 €
Vidéo :	6 054,80 €
Palans électriques :	11 260,00 €
Draperie et plateau :	27 460,00 €
Sonorisation :	15 275,00 €
Diffusion Surround :	26 660,00 €
Instrument (piano) :	17 500,00 €
Interphonie :	2 510,00 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>150 589,80 €</b>

Le coût total de l'opération en maîtrise d'ouvrage de Provence Alpes Agglomération est évalué à 150 589,80 € H.T. Provence Alpes Agglomération peut solliciter des cofinancements auprès de la DRAC (29,9 %), du Conseil Régional (29,9 %) et du Conseil Départemental (19,9 %).

Il est proposé :

- D'approuver cette seconde tranche de modernisation du matériel scénique du Théâtre Durance pour un montant de 150 589,80 € H.T.;
- D'approuver, ainsi qu'il suit, le plan de financement prévisionnel de l'opération ;
- 

Dépenses H.T	150 589,80 €
Recettes H.T.	150 589,80 €
Dont :	
-Subvention État – DRAC PACA (29,9 %)	45 000,00 €
-Subvention Conseil Régional PACA (29,9 %)	45 000,00 €
-Subvention CD04 – CDST 2024-2026 (19,9 %)	30 000,00 €
-Autofinancement PAA (20,3 %)	30 589,80 €

- D'autoriser la Présidente ou son représentant à déposer ces demandes de subventions et à engager toutes les démarches afférentes.

#### LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,



Georges PEREIRA

PUBLIE LE :

**24 OCT. 2025**

REÇU EN PREFECTURE

le 23/10/2025

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 23/10/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-004-200067437-20251008-39\_08102025